



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Préfecture le 16/12/2016

Préfecture le 16/12/2016

Affiché le

ID : 033-200027068-20161213-2016_12_174-DE

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

2016-12-174 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 7 décembre 2016

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

TRANSPORTS**MODIFICATION DE L'OFFRE DE TRANSPORT - CONTRAT DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS INTERURBAINS - LOT 7 - AVENANT N°2**

Sur proposition de Monsieur Alain PAIGNE, Vice-président en charge des Transports,

Vu les dispositions de l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2011 actant la création de la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) et lui conférant de droit la qualité d'autorité organisatrice des transports,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2015-09-120 actant le transfert de la compétence d'organisation des transports entre le Département de la Gironde et La Cali,

Vu la convention de transfert de la compétence d'organisation des transports en date du 4 novembre 2015 signée entre le Département de la Gironde et La Cali,

Vu les dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la passation des conventions de délégation de service public et des avenants attenants,

Vu les dispositions de l'article 12.2 « Modifications à l'initiative de l'Autorité Organisatrice » du contrat de délégation du service public de transports interurbains – Lot 7 – en date du 26 avril 2012.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, suite à la prise d'effet de la convention de transfert de la compétence d'organisation des transports, La Cali exerce pleinement sa compétence d'autorité organisatrice dans la définition de l'offre de transport des lignes interurbaines desservant son ressort territorial.

A ce titre, La Cali est en mesure d'apporter tout aménagement à la consistance des services de transport de sa compétence.

Aussi, en vue d'améliorer et d'optimiser l'offre de transport des lignes régulières interurbaines, il apparaît nécessaire d'apporter, à compter du 2 janvier 2017, les modifications suivantes :

- création et desserte par deux itinéraires de renfort scolaire de la ligne 3111 « Montguyon <> Libourne » d'un arrêt « Goizet » sur la commune de Saint Denis de Pile afin de répondre à des enjeux de sécurité des cheminements ainsi que de surcapacité des arrêts implantés à proximité. Cette modification implique une augmentation des unités d'œuvre kilométriques engendrant une charge supplémentaire s'élevant à 7 322 € HT en année pleine ;
- modification de l'itinéraire de la ligne 319 « Lapouyade <> Libourne » permettant de proposer non seulement un temps de parcours inférieur à 45 minutes entre la tête de ligne et le terminus mais également de desservir la commune de Tizac-de-Lapouyade. Cette évolution de la desserte se fait à unités d'œuvre constantes et ne génère donc pas de charges supplémentaires.

Année N	1	2	3	4	5	6	7
Période couverte	01/09/12 31/08/13	01/09/13 31/08/14	01/09/14 31/08/15	01/09/15 31/08/16	01/09/16 31/08/17	01/09/17 31/08/18	01/09/18 31/08/19
Participation forfaitaire d'exploitation en € HT (hors actualisation)	497 126 €	495 116 €	510 399 €	508 556 €	507 307 €	505 830 €	505 849 €
Participation forfaitaire d'exploitation avenant n°1 en € HT (hors actualisation)	2 232 €	2 232 €	2 232 €	2 232 €	2 232 €	2 232 €	2 232 €
Participation forfaitaire d'exploitation avenant n°2 en € HT (hors actualisation)	-	-	-	-	4 881 € *	7 322 €	7 322 €
Participation forfaitaire d'exploitation totale en € HT (hors actualisation)	499 358 €	497 348 €	512 631 €	510 788 €	514 420 €	515 384 €	515 403 €

* Participation forfaitaire d'Exploitation pour 8 mois soit sur une période courant du 01/01/17 au 31/08/17

L'ensemble des évolutions contractuelles du contrat de délégation du service public de transports interurbains – Lot 7 – sont détaillées dans l'avenant n°2.

Vu l'avis favorable de la Commission transports du 19 octobre 2016,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 28 novembre 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de valider les modifications proposées à l'offre de transport des lignes régulières interurbaines ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 au contrat de délégation du service public de transports interurbains – Lot 7.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 16/12/2016

Reçu en préfecture le 16/12/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20161213-2016_12_174-DE



SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

2016-12-175 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 7 décembre 2016

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

Sur proposition de Monsieur Alain PAIGNE, Vice-président en charge des Transports,

La gare de Libourne, reconnue comme une des 130 gares d'intérêt national, accueillant près d'1,5 millions de voyageurs par an, constitue aujourd'hui un pôle d'échanges majeur, non seulement en Gironde mais également à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine : elle est à la liaison entre les différents réseaux de transport (TGV, Intercités, TER, TransGironde et Calibus) desservant le territoire du libournais et, plus généralement, celui de l'est girondin.

Pour conforter ce rôle essentiel et favoriser une meilleure connexion entre ces différents réseaux, la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) et la Ville de Libourne, accompagnées par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, SNCF Réseau, Gares & Connexions (filiale de la SNCF en charge de la gestion et de la valorisation des gares), ainsi que la Caisse des Dépôts, souhaitent engager une réflexion visant à créer, sur le périmètre de la gare de Libourne, un pôle d'échanges multimodal répondant aux besoins de mobilité moderne et intégré aux mutations en cours sur la ville, notamment à travers son projet urbain.

Pour ce faire, il est nécessaire de lancer une étude préalable visant à :

- établir un diagnostic précis et une formulation des enjeux d'organisation des transports autour de la gare de Libourne : prise en compte du contexte et de l'ensemble des projets locaux ; analyse des fonctionnements / dysfonctionnements des différents modes de transport ; analyse du fonctionnement des espaces urbains autour du site actuel ;
- dimensionner et phaser les besoins à court, moyen et long terme pour améliorer le fonctionnement du « système de transport » au sein du site et à ses abords : il s'agit d'obtenir une programmation des ouvrages à reconfigurer ou à créer intégrant le bâtiment voyageurs de la gare, le pôle d'échanges multimodal qui y est relié et les interfaces avec les aménagements urbains envisagés dans le quartier et ses environs ;
- formaliser le scénario d'organisation et les modalités de sa réalisation : estimations de coûts par ouvrage, hypothèses de phasage, définition des périmètres de maîtrise d'ouvrage,...

Cette étude préalable, d'une durée prévisionnelle de 9 mois, sera portée par Gares & Connexions et confiée à une de ses filiales (AREP) spécialisée dans la conception et la réalisation des pôles multimodaux.

Estimée à 100 000 € HT (selon les études complémentaires à mener, en cours de chiffrage : études de dimensionnement capacitaire du stationnement, études de flux et de caractérisation des profils voyageurs,...), l'étude préalable de pôle d'échanges multimodal fera l'objet, de la part de la Communauté d'agglomération du Libournais, de sollicitations de cofinancements auprès des acteurs accompagnant cette démarche dont les taux d'intervention sont proposés à titre indicatif comme suit :

Communauté d'agglomération du Libournais	20%
Région Nouvelle-Aquitaine	20%
Département de la Gironde	20%
Ville de Libourne	20%
Gares & Connexions	20%

Afin de permettre l'engagement de l'étude préalable dans les meilleurs délais, et dans l'attente de l'accord des différents partenaires, il est proposé que la Communauté d'agglomération du Libournais prévoit les crédits nécessaires au lancement de cette démarche.


Vu l'avis du Bureau communautaire du 28 novembre 2016,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité (58** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver le lancement d'une étude de pôle d'échanges multimodal (PEM) autour de la gare de Libourne ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prévoir les crédits nécessaires au lancement de cette démarche et à solliciter, auprès des différents partenaires, leur participation
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent permettant la mise en œuvre de cette démarche.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne



Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 16/12/2016

Reçu en préfecture le 16/12/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20161213-2016_12_175-DE